



Fédération nationale des Syndicats  
professionnels de l'enseignement  
libre catholique  
192bis, rue de Vaugirard  
75015 PARIS  
01 58 10 13 13  
federation@spelc.fr

Aux Présidents de l'Agirc et de l'Arrco.

Le 16 mars 2015

Messieurs les Présidents,

Comme suite à l'entretien téléphonique du vendredi 13 mars avec Monsieur Selleret, je vous confirme mes propos avant la Commission paritaire de ce lundi 16 mars.

La fédération nationale des Spelc, largement représentative tant auprès des enseignants sous contrat que des salariés de droit privé de la branche « enseignement privé sous contrat » a pris acte de votre courrier en date du 11 mars 2016 nous informant de la réunion des commissions paritaires aux fins de désigner un groupe de protection sociale unique pour la branche.

A ce stade, nous tenons à vous faire part de notre position :

- Les délais sont excessivement courts, moins d'une semaine entre votre courrier et la réunion des commissions paritaires : c'est très insuffisant pour permettre une réflexion sérieuse.
- La fédération des Spelc est très attachée à un service à la fois de proximité et de qualité. Les salariés ne doivent en aucun cas subir de conséquences négatives de la décision qui sera prise.
- Le groupe qui sera désigné devra impérativement tenir compte de la situation particulière et variée des salariés : 140 000 d'entre eux sont de droit public et 85 000 de droit privé. Une bonne connaissance de ces particularités est indispensable.

En conséquence, nous vous demandons de surseoir à la décision prévue le 16 mars, de consulter les partenaires sociaux représentatifs et surtout, de laisser le temps aux représentants de salariés, également cotisants, de forger une décision argumentée.

La fédération nationale des Spelc est parfaitement indépendante, à ce stade, elle ne se prononce ni pour ni contre une quelconque caisse, son seul souci étant le service rendu aux personnes.

Nous restons bien entendu à votre disposition et vous adressons, Messieurs les Présidents, nos salutations les meilleures.

Luc VIEHÉ  
Secrétaire général